

Mini Chinelle Juniors

7^{ème} Edition - Samedi 11 Août 2018

A.S.B.L. La Chinelle

ZI de la voie Cuivrée, 6 5503 SORINNES

Tel : 082/ 21 31 32 Fax : 082/21 31 37

eric@eventsee.be

En prélude à la course des 12 heures de la Chinelle 2018, l'asbl LA CHINELLE, en collaboration avec la FIOSTARSCHOOL (www.fiostar.com), organisera la 7^{ème} édition de la MINI CHINELLE JUNIORS (épreuve R.M.T). Ces jeunes pilotes représentent l'avenir de la Moto Tout-Terrain et nous espérons les retrouver dans les années futures comme participants de la Chinelle.

Cette épreuve se déroulera le samedi 11 août 2018 en une manche de deux heures, conformément aux prescriptions du code sportif de la F.M.W.B au terme de l'annexe R.M.T (Régularité Multi –Terrain) et du présent règlement.

A. PRESENTATION

La Mini Chinelle Juniors aura lieu dans l'entité de Philippeville sur une majorité du circuit des 12HEURES

L'épreuve sera disputée en 1 manche de 2 heures.

Les équipages seront OBLIGATOIREMENT composés de 2 pilotes avec 1 ou 2 motos. Le nombre d'équipages engagés sera limité à 60 équipages.

B. PARCOURS

Le tracé empruntera une partie du parcours des 12 Heures et sera adapté aux juniors de la Mini Chinelle.

Le parcours aura une longueur d'approximativement 3000 mètres et sera validé la veille de la course par la Direction de course et Frédéric Fiorentino (Moniteur Moto Agréer A.DE.P.S et F.M.W.B)

Conformément au règlement de la F.M.B :

Tout pilote s'écartant de la piste, pour quelque raison que ce soit, devra la reprendre à l'endroit où il l'a quittée sous peine d'exclusion.

Uniquement avec l'accord de la Direction de Course, le parcours pourra être modifié avant ou après le départ.

C. MOTOS ET EQUIPEMENTS

Les équipements et les motos seront contrôlés par les Commissaires responsables de cette épreuve qui délivreront un permis de départ pour chaque moto admise.

Tout pilote non conforme se verra interdire de départ. Ne seront admises au départ que les motos respectant les spécifications ci-dessous :

MOTO TYPE CROSS OU ENDURO

→DIRT BIKE ET PIT BIKE **INTERDIT**

→CYLINDREE MAXIMUM 105 cm³ 2 temps

150 cm³ 4 temps

→Roue arrière d'un diamètre de MINIMUM 12 POUCES

→Roue avant d'un diamètre de MINIMUM 14 POUCES ET MAXIMUM 19 POUCES

D EQUIPAGES ET PILOTES

Les équipages seront obligatoirement composés de deux pilotes.

***L'AGE MINIMUM DES PILOTES EST DE 10 ANS ACCOMPLIS LE JOUR DE L'EPREUVE ET DE MAXIMUM 15 ans et 364 jours AU JOUR DE L'EPREUVE (Aucune dérogation ne sera admise).**

***SI LES PILOTES NE SONT PAS LICENCIES F.M.B /F.M.W.B/V.M.B.B, ILS DEVRONT SOUSCRIRE UNE LICENCE A LA JOURNEE RMT SIGNEE PAR LES PARENTS OU LEURS TUTEURS LEGAUX ET PRESENTER UNE AUTORISATION PARENTALE LEGALISEE PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE. (PRIX LICENCE A LA JOURNEE 35€ PAR PILOTE)**

POUR LES PILOTES LICENCIES FPCNA LA LICENCE A LA JOURNEE EST DE 20,00 € SUR PRESENTATION DE LEUR LICENCE ;

***UN CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE PHYSIQUE DEVRA ETRE MONTRE LORS DE L'INSCRIPTION POUR LES PILOTES NON LICENCIES FMB/FMWB/VMBB OU FPCNA (MEDECIN GENERALISTE)**

***AU CONTRÔLE TECHNIQUE CHAQUE CONCURRENT DEVRA PRESENTER SON CASQUE QUI DEVRA ETRE AGREE (Europe ECE 22-05, 'P' ou 'J' • Japon JIS logo JIS T 8133 • USA SNELL M2010) et chaque moto devra porter ses N° latéraux et son N° avant.**

***TOUT CHANGEMENT DE PILOTE DEVRA S'EFFECTUER A L'INTERIEUR DU PARC D'ASSISTANCE (sans empiéter sur la zone de DECELERATION)**

***LE PILOTE AYANT ÉTÉ ACCIDENTÉ SUR LE CIRCUIT POURRA ETRE REMPLACE PAR SON COEQUIPER A L'ENDROIT OU L'ACCIDENT S'EST PRODUIT. LE REMPLACEMENT SE FERA TOUJOURS AVEC L'AUTORSATION DU DIRECTEUR DE COURSE.**

E. ENGAGEMENTS

Le prix de l'engagement est fixé à 70€ par équipage + Une carte d'identité et 50 € comme caution pour le transpondeur (à régler sur place, auprès de RIS Timing).

ATTENTION :

*Les engagements devront nous parvenir au plus tard le 31/07/2018 via le site internet de la Chinelle.

*Les inscriptions seront affichées sur le site www.la-chinelle.be dès réception du bulletin d'engagement ainsi que du paiement de 70€ + licences à la journée éventuelles (pas de fraction par pilote) sur le compte : 001-6284203-37 (IBAN : BE 35 0016 2842 0337 / BIC : GEBABEBB) **AVANT le 31 juillet 2018.**

*Le comité organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un équipage sans avoir à se justifier.

*Par leur inscription, les concurrents s'engagent à se conformer au règlement et acceptent toutes les clauses, s'interdisant ainsi tout recours envers les organisateurs.

*Les concurrents s'engagent à respecter les décisions prises par les organisateurs et ne reconnaissent comme seule juridiction sportive que celle établie par le code sportif F.M.W.B.

*Les organisateurs pour leur part s'engagent à souscrire une assurance R.C ORGANISATION auprès de la F.M.W.B.

* En cas d'annulation de l'épreuve pour des raisons indépendantes à l'organisation (intempéries, calamités,...), l'organisateur ne remboursera que 50 % de la valeur de l'engagement.

S'il devait y avoir une annulation le jour de l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué.

F. FORMALITES

Le secrétariat sera ouvert dès le jeudi 9 août 2018 de 13h00 à 20h00 sur la place de SURICE. Le secrétariat sera également ouvert le vendredi **10 août de 09h00 à 20h00** sur la place de SURICE.

Il sera également ouvert le Samedi 11 août de 7h00 à 9h45.

Il faut y déposer :

**PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE DE CHAQUE PILOTE (ATTENTION CLAIRE ET LISIBLE).
L'AUTORISATION DE DEPART A LA JOURNEE DUMENT COMPLETEE ET SIGNEE** (téléchargeable sur le site : www.la-chinelle.be)

Pour les non licenciés F.M.B /F.M.W.B/V.M.B.B,FPCNA :

- DEMANDE DE LICENCE A LA JOURNEE SIGNEE PAR L'AUTORITE PARENTALE ET **LEGALISEE PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE.**

- UNE COPIE DU CERTIFICAT MEDICAL (pour les non licenciés)

Les équipages recevront deux bracelets de couleurs différentes.

Tous ces documents doivent être envoyés avant le 31 juillet par voie postale à l'ASBL LA CHINELLE, ZI de la voie cuivrée, 6, 5503 Sorinnes. En envoyant vos documents à l'avance, l'équipe administrative de la Chinelle pourra les vérifier et revenir vers vous si le cas échéant, certains documents étaient incorrects, voire manquants. Cette manière de procéder évitera toute confusion le jour J.

ATTENTION :

Le certificat médical est valable 1 an et peut être utilisé ultérieurement, pour toute demande de licence à la journée. C'est pour cette raison que nous demandons une copie de celui-ci.

G. PROCEDURE

*Le port du N° est obligatoire lors de la course ainsi qu'à l'entraînement matinal.

*Une séance d'entraînement sera obligatoire pour les 2 pilotes.

*Un parc d'assistance sera aménagé pour les pilotes.

*L'ordre de départ sera établi en fonction des résultats chrono de l'entraînement.

*Les pilotes se trouveront d'un côté de la piste, les machines seront rangées de l'autre côté (Style : Le Mans). Les motos seront maintenues par le garde boue arrière soit par le second pilote, soit par un accompagnant.

*Un panneau STOP signifiera que toutes les motos alignées seront moteur éteint.

2 minutes avant le DEPART, un panneau MOTEUR sera montré et toutes les machines seront mises en route par un des deux pilotes ou l'accompagnant.

*Un panneau 30 SECONDES sera montré avant le départ.

*Le départ sera donné par un coup de fusil.

*Lors de la procédure de départ aucune modification ou réparation ne pourra être effectuée sur la moto sous peine de **PENALITE DE 1 TOUR.**

*Le temps MAXIMUM de roulage par pilote est limité à 30 minutes avec un minimum de 4 changements de pilotes lors des deux heures de course.

*En cas de NECESSITE, LE DIRECTEUR DE COURSE POURRA DIMINUER LA DUREE DE LA COURSE.

La direction de course renseignera les concurrents lorsqu'ils n'auront plus qu'un tour à courir.

EN CAS D'INTERRUPTION DE L'EPREUVE, LES MACHINES EN PISTE RENTRERONT DIRECTEMENT AU PARC D'ASSISTANCE.

*SI UN NOUVEAU DEPART DOIT ETRE DONNE, LA GRILLE DE DEPART SERA CONSTITUEE SUR BASE DU CLASSEMENT ETABLI A LA FIN DU TOUR PRECEDENT CELUI DE L'INTERRUPTION.

TIMING SAMEDI 11 aout 2018 :

Contrôle Administratif 7h00

(un contrôle administratif est également possible le vendredi 10 août de 09h00 à 18h00)

7h00-8h00 Contrôle technique Mini-Chinelle

8h30 – 9h15 Essais Chrono Mini-Chinelle

Briefing pilotes Mini-Chinelle

11h15- 13h15 Course 2h00 Mini-Chinelle

16h00 Remise des prix Mini-Chinelle

H. STAND –PARC FERME –ASSISTANCE –CARBURANT

* Chaque équipage devra se munir d'un tapis environnemental à placer OBLIGATOIREMENT SOUS LA MOTO LORS DES TRAVAUX ET RAVITAILLEMENT ESSENCE EFFECTUES PENDANT LES ARRETS AU PARC D'ASSISTANCE.

L'accès au parc fermé est limité aux 2 pilotes, à 2 mécaniciens et au panneateur, SOIT MAXIMUM 5 PERSONNES. IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER DANS LE PARC FERME.

Chaque équipage engagé devra être en possession d'un extincteur d'au moins 5kg. Cet extincteur sera soumis au contrôle TECHNIQUE AVEC LA MOTO.

TOUT EQUIPAGE NE PRESENTANT PAS SON EXTINCTEUR DE 5KG, NE SERA PAS ADMIS AU DEPART.

*Le ravitaillement des motos s'effectuera OBLIGATOIREMENT et uniquement dans le parc d'assistance → MOTEUR ETEINT.

Tout système de ravitaillement à pression est proscrit.

*Toutes les réparations devront être effectuées à l'intérieur de l'emplacement délimité.

Toutes réparations effectuées en dehors du parc d'assistance entraîneront des pénalités sauf si elles sont effectuées par le pilote ; les pièces et outils pourront lui être fournis excepté pendant la procédure de départ.

*En cas de panne totale le pilote et/ou le coéquipier et/ou l'accompagnateur et/ou le panneateur pourront ramener la moto au stand EN SORTANT LA MOTO DU CIRCUIT ET EN LA RAMENANT AU PARC D'ASSISTANCE PAR LE CHEMIN LE PLUS COURT SANS EMPRUNTER LA PISTE, SOUS L'AUTORISATION DU DIRECTEUR DE COURSE.

I .PENALISATIONS

Ravitaillement moteur en marche -1ère infraction (2tours)
 -2^{ème} infraction (EXCLUSION)

Ravitaillement en dehors de l'endroit prévu : EXCLUSION

RAVITAILLEMENT SANS TAPIS ENVIRONNEMENTALE : 1 TOUR

Réparation importante en dehors de l'endroit prévu (autre personne que le pilote) ou sur la ligne de départ: 1 TOUR

Anticipation au départ du coup de fusil : 1 TOUR

Fraude bracelet : 2 TOURS

Emprunter la piste en sens inverse : EXCLUSION

Conduite dangereuse : EXCLUSION

Dépassement du temps de roulage (30minutes) : 2 TOURS

ATTENTION :

-Tout acte frauduleux aura L'EXCLUSION comme conséquence.

-Pour les autres infractions ou manquements au REGLEMENT repris ci-dessus, le jury pourra sanctionner la ou les fautes du concurrent par une pénalité qui selon la gravité des faits variera d' un tour à l'exclusion.

-Toute conduite considérée comme dangereuse pourra entraîner l'exclusion de la course.

J. CLASSEMENT ET RECOMPENSES

*Deux classements seront établis comme suit :

- 65cc

- 85cc et +

*Les résultats officiels seront affichés après la fin de l'épreuve, au secrétariat de l'organisation.

Les réclamations éventuelles devront être déposées par un pilote participant à l'épreuve ou son manager. Toute réclamation doit être déposée par écrit dans les mains du directeur de course dans les délais fixés ci-après accompagnée d'une **caution de 115,00 €**, remboursée au réclamant si sa réclamation s'avère fondée par la Commission Sportive de la F.M.B.

Les réclamations concernant la conformité des machines ou le classement devront être déposées dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats de l'épreuve. Les réclamations collectives ne seront pas acceptées.

*Le podium se fera à 19h00.

K. RAPPEL DE LA SIGNIFICATION DES DRAPEAUX

BLANC → Véhicule d'intervention /secours sur circuit.

JAUNE → Obstacle sur le parcours, Danger, Ralentir.

Les concurrents doivent conserver leur place et ne peuvent profiter de l'incident pour dépasser d'autres concurrents.

VERT → Circuit libre.

ROUGE → Arrêt Immédiat (Retour CALMEMENT AU PARC FERME PAR LE PARCOURS).

NOIR + NUMERO PILOTE → ARRÊT IMMÉDIAT DU PILOTE CONCERNÉ.

NOIR → Arrêt IMMÉDIAT DE LA COURSE POUR TOUS LES PILOTES.

DAMIERS → ARRIVÉE.

BONNE COURSE A TOUS !!!